

Décision Générale colonial

Décision n° 29-469-1935 Divers

n° 29-469-1935

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 décembre 1935
Numéro JO n° 469 du 31/12/1935	Date du numéro 31 décembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

La situation des caisses et portefeuilles des comptables de deniers publics des divers services de la colonie sera vérifiée à la du 31 décembre 1935, anprès la cloture des opertion de la journée: Trésor : M. Collat, chef du Bureau des finance: P. T. T. : M. de La Guéronnière. administrateur adjoint des colonie; Travaux publics : M. Roué, brigadier du cadre métropolitain des douanes; Enregistrement : M. Parthenay, administrateur adjoint des colonies: Douanes : M. Plattier, commis principal ducadre métropolitain des P.T.T. Hôpital colonial : M. Avérous. commis du cadre métropolitain des P. T. T.: C'aise desr monues recettes ct des menues dépenses du serce local ; M. Alemant (Pierre. administrateur adjoint des colonies : Agpence spéviale du cercle de Dikkil-Gohed M.le canitaine Ségnin. commandant du cercle de Dikkil ; Agence spéciate du cercle des Adaëls : M.Luens, administrateur adjoint des colonies.